

**RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA COMMISSION DE LA FORMATION
ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE**

Séance du mardi 23 octobre 2018

1 – POINTS SOUMIS AU VOTE

1. Approbation du procès-verbal de la CFVU du 25 septembre 2018
2. Approbation de la création du DU « Conseiller de Clientèle Banque Assurance Omnicanal » et du parcours « Management Banque et Assurance » au sein du master Droit, économie et gestion mention Finance
3. Approbation de la création du parcours « Formulation et data mining » au sein du master Chimie
4. Approbation des subventions FSDIE
5. Approbation de la domiciliation de l'association étudiante MEYDANE
6. Approbation du remplacement de Madame Fatimata DIAW en tant que déléguée étudiante par Monsieur Léo CHENNAF

2 – RELEVÉ DE DÉCISIONS

1. Approbation du procès-verbal de la CFVU du 25 septembre 2018

La commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 25 septembre 2018 (19 pour – 0 contre – 0 abstention).

2. Approbation de la création du DU « Conseiller de Clientèle Banque Assurance Omnicanal » et du parcours « Management Banque et Assurance » au sein du master Droit, économie et gestion mention Finance

La commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité la création du DU pour une ouverture en janvier 2019 et du master pour une ouverture en octobre 2019 (19 pour – 0 contre – 0 abstention).

3. Approbation de la création du parcours « Formulation et data mining » au sein du master Chimie

La commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité la création de ce parcours pour une ouverture en septembre 2018 (19 pour – 0 contre – 0 abstention).

4. Approbation des subventions FSDIE proposées par la commission vie étudiante

La commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité les subventions FSDIE proposées par la commission vie étudiante (18 pour – 0 contre – 0 abstention).

5. Approbation de la domiciliation de l'association étudiante MEYDANE

La commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité la domiciliation de l'association étudiante MEYDANE (18 pour – 0 contre – 0 abstention).

6. Approbation du remplacement de Madame Fatimata DIAW en tant que déléguée étudiante par Monsieur Léo CHENNAF

La commission de la formation et de la vie universitaire approuve la désignation de Monsieur Léo CHENNAF en tant que délégué étudiant sur le champ de compétence « Vie étudiante », en remplacement de Madame Fatimata DIAW (15 pour – 0 contre – 0 abstention).